



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 14 Votants : 17

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-neuf septembre le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 septembre 2025

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Christian ROBIN, Daniel MAURIN, Sylvette MARECHAL, Grégory COINTE, Sophie CARRE, Rémy CHABANAT, Cédric DAUDUIT, Anthony BOURBONNAUX, Patricia MONTAGNIER, Héroïse FERRIER, Véronique SAUZEDDE

Ont donné procuration :

Laurent SERIER à Laurent DOLCEMASCOLO
Sophie CARRE à Anthony BOURBONNAUX
Stéphanie YVERNAULT à Véronique SAUZEDDE

Absent : Nicole MARQUES, Céline DESSIMOND

Secrétaire de séance : Grégory COINTE

DELIBERATION

Création d'un poste d'agent pour accroissement d'activité
N°2025/09/51

Objet : Fonction publique : Personnels contractuels

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que l'article L. 332-23 1° du code général de la fonction publique autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois sur une période consécutive de dix-huit mois, renouvellement compris.

Madame le Maire expose également au conseil municipal qu'il est nécessaire de prévoir

- Services techniques : 1 agent

Ces tâches ne peuvent être réalisées par les seuls agents permanents de la collectivité.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, il propose au conseil municipal de créer, à compter du 1^{er} octobre 2025, 1 emploi non permanent à temps complet pour accroissement d'activité :

- 1 poste d'adjoint technique

AR Préfecture Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité.

063-216302653-20250929-20250951-DE
Reçu le 03/10/2025



COMMUNE D'ORLEAT
CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2025

- De créer 1 emploi comme ci-dessus.

*Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois
et an ci-dessus, au registre sont les signatures.*

Fait à Orléat, le 29 septembre 2025

Le Maire

Elisabeth BRUSSAT

Le secrétaire

Grégory COINTE

AR Prefecture

063-216302653-20250929-20250951-DE
Reçu le 03/10/2025